

MINISTERE DU TOURISME, DU TRANSPORT AERIEN,
DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE



DIRECTION DE L'AERONAUTIQUE CIVILE

CERTIFICAT D'HOMOLOGATION
D'ORGANISMES ETRANGERS DE MAINTENANCE
DES AERONEFS
N° : CN-E 39/18

Le présent certificat d'homologation est délivré en application des dispositions de l'arrêté n° 1027-00 du 16 Joumada II 1422, de l'arrêté 544-00 du 05 Chaabane 1421, en application de la procédure DAC P-DSA-1027-AIR fixant les conditions d'homologation et de surveillance continue des organismes étrangers de maintenance d'aéronefs et les conditions indiquées ci-après. Il certifie que :

L'ORGANISME DE MAINTENANCE DES AERONEFS
Lufthansa Bombardier Aviation Services GmbH
Elly-Beinhorn-Ring 4, 12529 Schoenefeld
GERMANY

Est un organisme de maintenance autorisé à entretenir les produits répertoriés dans la fiche de données associée jointe en annexe et à délivrer des certificats libératoires et des approbations de remise en service suite aux travaux de maintenance qu'il a effectué en utilisant la référence ci-dessus.

Le présent certificat :

1. est limité aux dispositions spécifiques de maintenance figurant dans la fiche de données associée ;
2. exige le respect des procédures spécifiées dans le MOE et le supplément du MOE validé par la DAC ;
3. reste valide tant que l'organisme de maintenance homologué reste conforme aux règlements de navigabilité des aéronefs en vigueur.
4. reste valide tant que le certificat d'agrément de Lufthansa Bombardier Aviation Services DE.145.0315 est valide;
5. Reste valide tant que l'exploitant marocain justifie que les organismes marocains agréés à cet effet ne peuvent assurer l'entretien des produits répertoriés dans la fiche des données associée.

Sous réserve du respect des conditions énoncées ci-dessus, le présent certificat est valable jusqu'au **29/11/2019** tant qu'il n'est pas rendu, remplacé, suspendu ou retiré.

Date d'expiration : 27/11/2018

Signature :



P. le Directeur de l'Aéronautique Civile
Le Chef de la Division
des Infrastructures Aéroportuaires
Nabil MASSALI

N° 001964

FICHE DE DONNEES ASSOCIEE 01/01
ANNEXEE AU CERTIFICAT D'HOMOLOGATION N° : CN-E 39/18
AU NOM DE : Lufthansa Bombardier Aviation Services GmbH
SITE : BERLIN, SCHOENEFELD AIRPORT, SXF

CLASSE	CATEGORIE	LIMITATION	Base	Ligne
Aéronefs <i>Aircrafts</i>	A1 - Avions de 5700 Kg et plus	BOMBARDIER BD 100-1A10	Oui	Oui
Moteurs & APU <i>Engines & APU</i>	N.C	N.C		
Eléments autres que Moteurs et APU complets <i>Components other than complete engines or APUs</i>	C5 – ELECTRICAL POWER & LIGHTS	Components in accordance with Component Capability List		
	C14 – LANDING GEAR	Components in accordance with Component Capability List		
Opérations spécifiques <i>Specific operations</i>	D1 - NON DESTRUCTIVE TESTING	Liquid Penetrant Inspection (PT)		
		Magnetic Particle Inspection (MT)		
		Ultrasonic Inspection (UT)		
		Eddy Current Inspection (ET)		

Date de délivrance : 27/11/2018

Signature :

N° 001965



P.le **Directeur de l'Aéronautique Civile**
Le Chef de la Division
des Infrastructures Aéroportuaires
Nabil MASSALI